

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 387**9 avril 2003****SOMMAIRE**

A.M.P., S.à r.l., Luxembourg	18531	CMP, Capital Management Participation S.A., Lu-	18553
AB Car S.A., Luxembourg	18531	xembourg	18553
ABB Energy Leasing, S.à r.l., Luxembourg	18555	CMP, Capital Management Participation S.A., Lu-	18553
ABC du Transport Express/Messagerie S.A., Lu-	18532	xembourg	18553
xembourg	18532	CMP, Capital Management Participation S.A., Lu-	18553
Acunta Investment, S.à r.l., Luxembourg	18534	xembourg	18553
Adepaim S.A., Luxembourg	18560	CSB Consulting S.A., Contern	18536
Advance Capital, Sicav, Luxembourg	18567	Cullen S.A., Luxembourg	18536
Aegis Investments Holding S.A., Luxembourg	18533	Cullen S.A., Luxembourg	18536
Aegis Investments Holding S.A., Luxembourg	18533	Dalstone Group S.A., Luxembourg	18576
Aegis Investments Holding S.A., Luxembourg	18533	(John) Deere Finance S.A., Luxembourg	18564
Agathis S.A., Luxembourg	18555	(John) Deere Finance S.A., Luxembourg	18567
ALGOA, Association Luxembourgeoise de Ges-	18548	Degefi S.A., Luxembourg	18536
tion des Oeuvres Audiovisuelles, Luxembourg	18548	Demag Holding, S.à r.l., Luxembourg	18563
Alsgard, S.à r.l., Luxembourg	18572	Dipco S.A., Luxembourg	18547
Alsgard, S.à r.l., Luxembourg	18573	ECRE - Electronic Contractors Real Estate Euro-	18553
Alternative Software Consulting S.A., Luxem-	18538	pe S.A., Luxembourg-Kirchberg	18553
bourg	18538	Farandale Holdings S.A., Luxembourg	18538
Alternative Software Consulting S.A., Luxem-	18539	Farvest, S.à r.l., Luxembourg	18552
bourg	18539	Finabene Holding, S.à r.l., Luxembourg	18548
Aluxia, Sicav, Luxembourg	18532	Fortune Chaussures Européennes S.A., Sennin-	18560
Amaralfin S.A., Luxembourg	18560	gerberg	18560
Arcobois, S.à r.l., Luxembourg	18543	Ga.Bri.Lux S.A., Luxembourg	18543
Art and Fine Wines, S.à r.l., Luxembourg	18541	Galasso Giuseppe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	18531
Art and Fine Wines, S.à r.l., Luxembourg	18542	Givre Investissements S.A., Luxembourg-Kirch-	18553
Athox S.A., Echternach	18530	berg	18553
Bauhaus Investments S.A., Luxembourg	18532	Globalinvest Business S.A., Luxembourg	18547
Bellatrix Investments S.A., Luxembourg	18556	Globalinvest Business S.A., Luxembourg	18548
BK Consulting S.A., Esch-sur-Alzette	18575	Golfvaldese S.A., Luxembourg-Kirchberg	18554
BK Consulting S.A., Esch-sur-Alzette	18576	IERI S.A., Institut Européen de Recherches et	18552
Botanicus, S.à r.l., Buschdorf	18552	d'Investissements, Steinfort	18561
Burlington Properties S.A., Luxembourg	18538	Immo Lema S.A., Luxembourg	18561
C.A.E. Luxembourg S.A.H., Luxembourg	18541	Immo Lema S.A., Luxembourg	18561
C.O.S Enterprise Management Solutions AG, Muns-	18534	Immo Lema S.A., Luxembourg	18561
bach	18534	Immo Lema S.A., Luxembourg	18561
Camas S.A., Luxembourg	18545	Immo Lema S.A., Luxembourg	18561
Camas S.A., Luxembourg	18545	Interfin Development S.A., Senningerberg	18555
Camas S.A., Luxembourg	18546	Intertec Corporation, S.à r.l., Luxembourg	18540
Camas S.A., Luxembourg	18546	Investindustrial 2 S.A., Luxembourg	18556
Canisse S.A., Luxembourg-Kirchberg	18552	Itoc S.A., Luxembourg	18573

Kitai Steel S.A., Luxembourg-Kirchberg	18540	bourg) S.A., Luxembourg	18533
Kitai Steel S.A., Luxembourg-Kirchberg	18540	Pictet Global Selection Fund (Management) S.A., Luxembourg	18534
Krone S.A., Luxembourg	18544	Plantco Holding S.A., Luxembourg	18549
Krone S.A., Luxembourg	18545	Porto F. Investment & Participation S.A., Luxem- bourg	18548
Lai Fu Luxembourg S.A., Luxembourg	18535	Praetor Investment S.A., Luxembourg	18563
Lai Fu Luxembourg S.A., Luxembourg	18535	R+V Luxembourg Lebensversicherung S.A., Lu- xembourg	18559
Lai Fu Luxembourg S.A., Luxembourg	18535	RCH, S.à r.l., Luxembourg	18573
Larexa S.A., Senningerberg	18576	Rinoca S.A., Luxembourg	18536
Levhotel S.A., Luxembourg	18549	Rusp Holding S.A., Luxembourg	18537
Levhotel S.A., Luxembourg	18551	Rusp Holding S.A., Luxembourg	18537
LKR Immobilien Gesellschaft S.A., Luxembourg ..	18537	Rusp Holding S.A., Luxembourg	18537
Loran Télécommunications S.A., Luxembourg ..	18530	Shantar Holding S.A., Luxembourg	18567
Major International S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg	18554	Sirilux, S.à r.l., Luxembourg	18537
Major International S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg	18554	Sliver Capital Investors N.V. S.A., Luxembourg ..	18555
Major International S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg	18554	Soberal S.A.	18535
Major International S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg	18554	Société Européenne de Développement Foncier S.A., Senningerberg	18574
Malabar Management (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg	18533	Société Immobilière Bertrange S.A., Windhof ...	18543
Medical Services Group S.A. Holding, Luxem- bourg	18541	Sopatra S.A., Luxembourg	18560
Metinvest S.A., Luxembourg	18555	T.I.C., Together Insurance Company S.A.	18560
Middleland Estate Investments S.A., Luxembourg	18562	TA Associates S.A., Luxembourg	18567
Moutfort Fund Management S.A., Luxembourg ..	18532	Tajura S.A., Luxembourg	18531
NextPharma Technologies S.A., Luxembourg ...	18559	Taurus Participations S.A.H., Luxembourg	18559
Nichido Investment (Luxembourg) S.A.H., Muns- bach	18562	Teca Holding S.A., Luxembourg	18549
Novita S.A., Luxembourg	18552	Telia Networks Luxembourg S.A., Luxembourg ..	18574
Opticrelax, S.à r.l., Strassen	18541	Telia Networks Luxembourg S.A., Luxembourg ..	18574
Palais d'Asie S.A., Luxembourg	18532	Thomson International S.A., Luxembourg	18568
Pictet Balanced Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg	18531	Thomson International S.A., Luxembourg	18572
Pictet Global Sector Fund Management (Luxem- bourg) S.A., Luxembourg	18533	Tyrol, S.à r.l., Luxembourg	18534
		Ugic S.A., Luxembourg	18549
		Vallet International S.A., Luxembourg	18559
		Villa Said, S.à r.l., Luxembourg	18534
		Zento Holding S.A.	18573

ATHOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.

R. C. Diekirch B 4.470.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 21 mars 2003, Réf. DSO-AC00114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 mars 2003.

Signature.

(900480.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 mars 2003.

LORAN TELECOMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R. C. Luxembourg B 75.228.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 14 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 540 du 28 juillet 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 janvier 2002, acte publié au Mémorial C n° 872 du 7 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LORAN TELECOMMUNICATIONS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(011221.3/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

TAJURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.295.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

TAJURA S.A.

J.-M. Heitz / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(010728.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

A.M.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.762.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC00236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature.

(010867.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

GALASSO GIUSEPPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4349 Esch-sur-Alzette, 4, rue Jos Wester.
R. C. Luxembourg B 46.771.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC00245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature.

(010868.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

AB CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 84.754.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC00234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Signature.

(010869.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PICTET BALANCED FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.329.

—
Les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04416, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour PICTET BALANCED FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(010881.3/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PALAIS D'ASIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 47, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 61.762.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. DSO-AC00246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature.

(010871.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ABC DU TRANSPORT EXPRESS/MESSAGERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 86.332.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. DSO-AC00222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature.

(010872.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MOUTFORT FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg b 85.569.

Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04415, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour MOUTFORT FUND MANAGEMENT S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(010882.3/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ALUXIA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.913.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04413, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

Pour ALUXIA SICAV

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

J. Mossong / M. Berger

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(010883.3/052/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

BAUHAUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 57.453.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, Réf. LSO-AC03068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010897.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

AEGIS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 73.584.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, Réf. LSO-AC01923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Signature.

(010877.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

AEGIS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 73.584.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, Réf. LSO-AC01936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Signature.

(010878.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

AEGIS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 73.584.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, Réf. LSO-AC01937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Signature.

(010880.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MALABAR MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.495.

Les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04419, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour MALABAR MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(010884.3/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PICTET GLOBAL SECTOR FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.435.

Les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04418, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour PICTET GLOBAL SECTOR FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(010885.3/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PICTET GLOBAL SELECTION FUND (MANAGEMENT) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 66.415.

Les comptes annuels et rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04418, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour PICTET GLOBAL SELECTION FUND (MANAGEMENT) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M.-C. Lange / M. Berger

Mandataire commerciale / Fondé de pouvoir

(010886.3/052/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

VILLA SAID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 21.763.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, Réf. LSO-AC04010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale du 20 janvier 2003

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de EUR 8.303,01 est répartie de la manière suivante:

- Report perte	8.303,01 EUR
----------------------	--------------

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010902.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ACUNTA INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 83.595.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, Réf. LSO-AC04013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010903.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

TYROL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 43.924.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010924.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

C.O.S ENTERPRISE MANAGEMENT SOLUTIONS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 33, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 84.704.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 26 mars 2003.

T. Metzler.

(010956.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

LAI FU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.168.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(010910.3/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

LAI FU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.168.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(010909.3/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

LAI FU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.168.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(010907.3/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

LAI FU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 37.168.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(010905.3/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

SOBERAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 12.135.

—
Le domicile de la société anonyme SOBERAL S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz,

- Jean Bintner,

- Norbert Werner,

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011142.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

RINOCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 77.215.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(010906.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

DEGEFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 86.001.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04147, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

P. Rochas

Administrateur

(010916.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CSB CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.193.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04149, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

MAZARS

Commissaires aux comptes

Signature

(010920.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CULLEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 61.707.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010923.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CULLEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 61.707.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04167, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010922.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

SIRILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 65.907.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

Signature.

(010925.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

LKR IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.482.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Signature.

(010926.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

RUSP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04154, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

P. Rochas

Administrateur

(010934.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

RUSP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04152, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

P. Rochas

Administrateur

(010935.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

RUSP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04151, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

P. Rochas

Administrateur

(010938.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

FARANDALE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 70.554.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010927.3/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

BURLINGTON PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.792.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature.

(010930.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ALTERNATIVE SOFTWARE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val St André.
R. C. Luxembourg B 84.484.

Réunion du conseil d'administration

L'an deux mille deux, le 1^{er} juillet,

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme ALTERNATIVE SOFTWARE CONSULTING S.A. avec siège social établi à L-1128 Luxembourg, 37, Val St André, à savoir:

1. Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant à B-1500 Halle, 525, Chaussée de Nivelles.

2. La société A.L.M. EUROPA Ltd, établie à Dover en Grande-Bretagne, représentée par son mandataire Monsieur Francis Dossogne, administrateur de sociétés, demeurant à Londres EC2A 4SD, 140, Tabernacle Street (Grande-Bretagne).

3. Monsieur Xavier Daniaux, administrateur de sociétés, demeurant à B-1190 Bruxelles, 27/6, rue Bertholet.

Lesquels ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale, ils nomment Monsieur Gontran Stiernon, prénommé, au poste d'administrateur-délégué chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société.

Signé: F. Dossogne, G. Stiernon, X. Daniaux.

Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille deux, le 1^{er} juillet à 10 heures,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALTERNATIVE SOFTWARE CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-Rue,

sous la présidence de Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant à B-1500 Halle, 525, Chaussée de Nivelles.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Francis Dossogne, administrateur de sociétés, demeurant à Londres EC2A 4SD, 140, Tabernacle Street (Grande-Bretagne).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Xavier Daniaux, administrateur de sociétés, demeurant à B-1190 Bruxelles, 27/6, rue Bertholet.

Les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, annexée au présent procès-verbal dont il résulte que l'intégralité des actions émises est représentée à la présente.

Monsieur le Président expose ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, qui prévoit:

Ordre du jour:

1. Démission du commissaire aux comptes CASSINI ASSET MANAGEMENT INC avec pleine et entière décharge.

2. Nomination de la société INTERNATIONAL STRATEGIES S.A. en remplacement du commissaire-démisionnaire.

3. Démission des administrateurs Jean-Pierre Hologne et la société BALINT S.A. avec pleine et entière décharge.

4. Nomination de Monsieur Xavier Daniaux et de Monsieur Gontran Stiernon en remplacement des administrateurs démissionnaires.

5. Transfert du siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée donne démission au commissaire aux comptes, la société CASSINI ASSET MANAGEMENT INC, établie à Tortola (Iles Vierges Britanniques) et lui confère pleine et entière décharge.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme la société INTERNATIONAL STRATEGIES S.A., établie à L-2449 Luxembourg, 11, Boulevard Royal, en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Troisième résolution

L'assemblée donne démission à l'administrateur BALINT S.A., établie à Wiltz, Luxembourg, et lui confère pleine et entière décharge.

L'assemblée donne démission à l'administrateur Monsieur Jean-Pierre Hologne, demeurant à Bruxelles (Belgique) et lui confère pleine et entière décharge.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme:

Monsieur Xavier Daniaux, prénommé,

Monsieur Gontran Stiernon, prénommé,

en remplacement des administrateurs-démissionnaires.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée à 10 heures 30.

Signé: F. Dossogne, G. Stiernon, X. Daniaux.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2002, vol. 571, fol. 3, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(010921.3/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ALTERNATIVE SOFTWARE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 84.484.

L'an deux mille deux, le 15 décembre.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ALTERNATIVE SOFTWARE CONSULTING S.A., établie et ayant son siège social à L-1128 Luxembourg, 37 Val Saint André.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant à B-1500 Halle au 525, chaussée de Nivelles.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Nathalie Cranenbroeck, employée privée, demeurant au 8, rue de Sanem à Niederkorn.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Nicole Maeck, administratrice de société, demeurant au 32, rue de l'Eglise à Strassen.

Monsieur le président expose ensuite qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que l'intégralité des actions émises est représentée à la présente assemblée générale et que donc celle-ci est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Démission de la société A.L.M. EUROPA Ltd, établie à Dover en Grande-Bretagne et représentée par son mandataire Monsieur Francis Dossogne, administrateur de sociétés, demeurant à Londres EC2A 4SD, 140, Tabernacle Street (Grande-Bretagne).

2. Nomination de Monsieur Bart Bogaers, administrateur de société et demeurant à B-1180 Bruxelles au 234/8 avenue Winston Churchill.

3. Transfert du siège social à L-230 Luxembourg au 6, rue Henri Schnadt.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale donne démission à la société A.L.M. EUROPA Ltd établie à Dover en Grande-Bretagne et représentée par son mandataire Monsieur Francis Dossogne, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, EC2A 4SD, 140, Tabernacle Street (Grande-Bretagne) avec pleine et entière décharge.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Bart Bogaers comme administrateur et lui confère la fonction de Directeur Technique International.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-2530 Luxembourg au 6, rue Henri Schnadt.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Signature / Signature / Signature

Liste de présence de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2002

Actions	Mandataires	Signatures	Valeurs Euro
Stiernon Gontran	625	Signature	15.500
Maeck Nicole	625	Signature	15.500
Total:	1.250		31.000

Libérées à 100%.

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2002, réf. LSO-AB06647. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010928.3/000/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

INTERTEC CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 39.460.

Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2002

L'an deux mille deux, le dix-huit décembre.

Ont comparu:

Les associés de la S.à r.l., représenté par:

Monsieur Stauber Helmut, demeurant à D-3550 Marburg, 31, Friedrichstrasse.

Agissant en qualité de gérant de la société INTERTEC CORPORATION, S.à r.l., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 21-25 allée Scheffer, inscrite au registre de Commerce sous le numéro B 39.460, constituée suivant acte devant Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, du 21 janvier 1992 publié au Mémorial C numéro 309 du 18 juillet 1992, modifié le 26 octobre 1994.

Lequel déclare le transfert du siège social de L-2520 Luxembourg 21-25, allée Scheffer à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henry Schnadt et la modification afférente à l'article 4 des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, date qu'en tête.

Luxembourg, le 18 décembre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2002, réf. LSO-AB00638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(010931.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

KITAI STEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 61.273.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010991.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

KITAI STEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 61.273.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010989.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

C.A.E. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 42.540.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04158, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(010932.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MEDICAL SERVICES GROUP S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 60.467.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT S.A.

P. Rochas

(010933.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

OPTICRELAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8025 Strassen, 32, rue de l'Eglise.

R. C. Luxembourg B 28.517.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2003, Réf. LSO-AB00328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Signature.

(010936.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

**ART AND FINE WINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. STARLINE DESIGN, S.à r.l.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 66.711.

L'an deux mille trois, le six mars.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

La société ALMASI LIMITED, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), Road Town, 9 Columbus Centre, ici représentée par son administrateur Mademoiselle Annabelle Dieu, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée STARLINE DESIGN S.à r.l., avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au RCSL sous le numéro B 66.711, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 13 octobre 1998, publié au Mémorial C, numéro 922 du 21 décembre 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé signé en date du 6 mai 2002, publié au Mémorial C, numéro 1075 du 13 juillet 2002,

requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les versions anglaise et française de l'article 2 des statuts de la société seront modifiées et auront désormais la teneur suivante:

a) version anglaise:

«**Art. 2.** The corporation shall have as its business purpose:

- the purchase, sell, trade, import and export of works of art and rare and fine wines;
- the offer of investment advice for works of art and rare and fine wines;
- the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The corporation may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The corporation may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.»

b) version française:

«**Art. 2.** La société a pour objet:

- l'achat, la vente, le négoce, l'importation et l'exportation d'objets d'art et de vins rares et fins;
- le conseil en matière d'investissement en objets d'art et vins rares et fins;
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Deuxième résolution

La dénomination de la société est changée de STARLINE DESIGN, S.à r.l. en ART AND FINE WINES, S.à r.l.

Suite à cette décision, les versions anglaise et française de l'article 4 des statuts de la société seront changées et auront désormais la teneur suivante:

a) version anglaise:

«**Art. 4.** The corporation shall take the name of ART AND FINE WINES, S.à r.l.»

b) version française:

«**Art. 4.** La société prend la dénomination de ART AND FINE WINES, S.à r.l.»

Troisième résolution

Est acceptée la démission de Mademoiselle Annabelle Dieu, préqualifiée, comme gérante unique de la société, et décharge lui est donnée de sa fonction.

Quatrième résolution

Monsieur Colin Marsh, commerçant, né à Bradfort (Angleterre) le 1^{er} juillet 1956, demeurant à L-6370 Haller, 2, He-nerecht, est nommé gérant unique avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à sept cent cinquante euros (€ 750,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, le mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Dieu, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 13 mars 2003, vol. 426, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 21 mars 2003.

A. Weber.

(010937.4/236/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ART AND FINE WINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 66.711.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e A. Weber.

(010941.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ARCOBOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2551 Luxembourg, 85, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 50.073.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2003, LSO-AB00319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Signature.

(010940.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

SOCIETE IMMOBILIERE BERTRANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 82.938.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010944.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

GA.BRI.LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.995.

L'an deux mille trois, le vingt mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GA.BRI.LUX S.A. avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, en date du 18 novembre 1997, publié au Mémorial C numéro 153 du 13 mars 1998,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 12 février 2003, non encore publié au Mémorial C,

et dont la mise en liquidation a été décidée, suivant acte du notaire soussigné en date du 5 mars 2003, en voie de publication au Mémorial,

inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 61.995,

avec un capital social de cinq cent millions de liras italiennes (ITL 500.000.000,-), divisé en cinq cents (500) actions d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Rapport du liquidateur.

2.- Nomination d'un commissaire-vérificateur.

3.- Fixation d'une nouvelle assemblée qui entendra le rapport du commissaire-vérificateur, donnera décharge au liquidateur, et prononcera la clôture de la liquidation.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le liquidateur, la société anonyme ALOVAR S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 novembre 2000, publié au Mémorial C numéro 414 du 6 juin 2001, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 78.950,

ici représentée par deux de ses administrateurs, savoir:

- Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, et

- Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,
fait rapport sur la gestion et l'emploi des valeurs sociales.
Il dépose sur le bureau les comptes et pièces à l'appui.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme commissaire-vérificateur Monsieur Raymond Henschen, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1635 Luxembourg, 87, Allée Léopold Goebel, avec la mission de faire rapport sur la gestion du liquidateur.

Troisième résolution

L'assemblée fixe une nouvelle assemblée au 1^{er} avril 2003, ayant pour ordre du jour:

- 1.- Rapport du commissaire-vérificateur.
- 2.- Décharge à donner au liquidateur.
- 3.- Clôture de la liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, E. Mantilaro, C. Folmer, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 21 mars 2003, vol. 354, fol. 70, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 mars 2003.

H. Beck.

(010945.2/201/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

KRONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.395.

L'an deux mille trois, le vingt mars.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KRONE S.A. avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 1993, publié au Mémorial C numéro 297 du 21 juin 1993,

et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par ledit notaire Hellinckx en date du 9 août 1996, publié au Mémorial C numéro 560 du 31 octobre 1996, et

- suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner de résidence à Sanem, en date du 3 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 241 du 30 mars 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 43.395.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Lambert, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Elodie Mantilaro, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Folmer, employée privée, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

a) Changement de l'objet social de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable et modification afférente de l'article 2 des statuts.

b) Modification du 1^{er} alinéa de l'article 1 des statuts.

c) Modification de l'article 11 des statuts.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'objet social de la société est changé de celui de société Holding 1929 en celui de société pleinement imposable. En conséquence l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations, financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles, qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 1 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (alinéa 1). Il existe une société anonyme sous la dénomination de KRONE S.A..

Troisième résolution

L'assemblée décide la modification de l'article 11 des statuts, qui sera désormais rédigé comme suit:

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Lambert, E. Mantilaro, C. Folmer, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 21 mars 2003, vol. 354, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 mars 2003.

H. Beck.

(010950.4/201/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

KRONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.395.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 25 mars 2003.

H. Beck.

(010952.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CAMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.882.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC04855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(011118.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

CAMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.882.

Société constituée le 30 juillet 1998 par devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen notaire de résidence à Luxembourg.

Statuts modifiés en dernier lieu en date du 22 novembre 1999 suite à l'Assemblée Générale sous seing privé ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

Affectation des résultats au 31 décembre 2000

L'Assemblée des actionnaires a décidé, lors de sa réunion du 26 juillet 2002 et conformément à la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000 comme suit:

Résultats reportés au 1^{er} janvier 2000 - 21.582,70 EUR

Résultats de l'exercice 2000 14.481,54 EUR

Solde à reporter à nouveau au 1^{er} janvier 2001 - 7.101,16 EUR

*Composition du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000**Conseil d'Administration*

- Monsieur Catello Sorrentino, entrepreneur, demeurant à Ponte Capriasca (Suisse).
- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.
- Mademoiselle Martine Gillardin, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

- Gabriele Schneider, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.
Pour CAMAS S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011115.2/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

CAMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.882.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC04853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(011117.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

CAMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.882.

Société constituée le 30 juillet 1998 par devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen notaire de résidence à Luxembourg.

Statuts modifiés en dernier lieu en date du 3 septembre 2001 suite à l'Assemblée Générale sous seing privé ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

Affectation des résultats au 31 décembre 2001

L'assemblée des actionnaires a décidé, lors de sa réunion du 12 septembre 2002 et conformément à la proposition du Conseil d'Administration, de reporter la perte de l'exercice 2001 à l'année suivante:

Résultats reportés au 1 ^{er} janvier 2001	- 7.101,16 EUR
Résultats de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.	- 8.113,22 EUR
Solde à reporter à nouveau au 1 ^{er} janvier 2002	- 15.214,38 EUR

*Composition du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2001**Conseil d'Administration*

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Michele Amari, employé privé, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Catello Sorrentino, demeurant à Ponte Capriasca, Suisse.

Commissaire aux comptes

- HRT REVISION, S.à r.l., 32 JP Brasseur, L-1258 Luxembourg.
Pour CAMAS S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011116.2/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

DIPCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.205.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010959.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

**GLOBALINVEST BUSINESS S.A., Société Anonyme,
(anc. AEDIFIS S.A.).**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.418.

Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2003

L'an deux mille trois, le vingt et un mars.

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GLOBALINVEST BUSINESS S.A. (anc. AEDIFIS S.A.), avec siège social à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.418.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Anne-Flora Jardel, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Felix Laplume, demeurant à L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Angela Rizzi, demeurant à L-9088 Ettelbruck, 164, rue de Warken.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée, ainsi que le nombre d'actions possédées par les actionnaires ou leurs mandataires et laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres d'Assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, demeurant annexée aux présentes.

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Démission de Madame Françoise Goebel en tant qu'administratrice-déléguée de la société.

Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Madame Françoise Goebel, demeurant à L-1135 Luxembourg, 24, avenue des Archiducs, a démissionné en tant qu'administratrice-déléguée de la société.

Décharge a été donnée à Madame Françoise Goebel.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Liste de présence des actionnaires de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2003

	<i>Actions</i>	<i>Signature</i>
NEXIS S.A., établie et ayant son siège social L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen	1.259	Signature
HAWKINS FINANCIAL CORP., c/o TRIDENT TRUST COMPANY (B.V.I.) LIMITED, Trident Chambers, P.O. Box 146, 146 Road Town, Tortola, B.V.I.	1	Signature
Total:	1.260	

Le bureau(ne varietur)

Signatures

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010958.2/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

**GLOBALINVEST BUSINESS S.A., Société Anonyme,
(anc. AEDIFIS S.A.).**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.418.

Constituée par-devant le notaire Maître Frank Baden, en date du 23 mai 1997, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° 59.418, en date du 16 juin 1997.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2003 que Madame Françoise Goebel, demeurant à L-1135 Luxembourg, 24, avenue des Archiducs, a démissionné en tant qu'administratrice-déléguée de la société GLOBALINVEST BUSINESS S.A. (anc. AEDIFIS S.A.).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010960.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PORTO F. INVESTMENT & PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.214.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010961.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

FINABENE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.600.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010962.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ALGOA, ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DE GESTION DES OEUVRES AUDIOVISUELLES.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 7 mars 2003 à Luxembourg

Les membres de l'Assemblée Générale sont:

- l'AGICOA (ASSOCIATION DE GESTION INTERNATIONALE COLLECTIVE DES OEUVRES AUDIOVISUELLES), de nationalité suisse et dont le siège social est situé au 26, rue Saint-Jean à CH-1203 Genève, représenté par son Directeur Général, Monsieur André Chaubeau, domicilié 634, route de Chez Coquet à F-74160 Presilly (France).

- l'ULPA (UNION LUXEMBOURGEOISE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE), de nationalité luxembourgeoise et dont le siège social est situé au 45, boulevard Pierre Frieden à L-1543 Luxembourg, représentée par son Président, Monsieur Paul Thiltges, domicilié 16, rue d'Olm à L-8392 Nospelt.

- Nicolas Steil, Mandataire Général de l'AGICOA et Producteur Audiovisuel, de nationalité luxembourgeoise, domicilié 4, rue de la Pétrusse à L-8084 Bertrange.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2003, réf. LSO-AC04721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011213.2/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

UGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.605.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010963.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

TECA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.818.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010964.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PLANTCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.816.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010965.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

**LEVHOTEL S.A., Société Anonyme,
(anc. BAKAR S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 66.224.

L'an deux mille trois, le quatorze mars.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BAKAR S.A., avec siège social à L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 66.224,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 845 du 20 novembre 1998.

La séance est ouverte à 9.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia Rouckert, employée privée, demeurant à Sprinkange.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant

à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Mademoiselle la présente signale que le capital était d'un million deux cent cinquante mille (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions, d'une valeur nominale de mille francs (LUF 1.000,-) chacune,

que ce capital a été converti en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenu en date du 9 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 125 du 19 février 2001.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Modification de la raison sociale en LEVHOTEL S.A.;

Modification afférente de l'article 1 des statuts;

2) Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières; suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter de ce jour.

3) Changement du libellé de l'objet social (article 3 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

4) Changement du libellé de l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale. La durée de leur mandat ne peut excéder 6 ans.

Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'assemblée générale des actionnaires.»

5) Changement du libellé de l'article treize des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs, dont chacun relèvera d'une catégorie d'administrateurs différente si plusieurs catégories ont été créées ou la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.»

6) Acceptation de la démission de Mesdames Yvonne Klopp et Sylvie Arend, en tant qu'administrateurs.

Nomination de Monsieur Pablo Pinero Imbernon et Madame Isabel Garcia Lorca, dirigeants de sociétés, demeurant Palma de Mallorca, C./Joan Miro, 160, en tant qu'administrateurs de catégorie A.

Nomination de Rachel Backes, Fondé de Pouvoir Principal, demeurant au 44, rue du Cimetière, L-3350 Leudelange en tant qu'administrateur de catégorie B.

Nomination de Norbert Schmitz, Directeur, demeurant au 16, rue Eugène Wolff, L-2736 Luxembourg en tant qu'administrateur de catégorie B.

NOMINATION DE S.G.A. SERVICES, 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie B.

7) Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la raison sociale en LEVHOTEL S.A., de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. 1^{er} alinéa. Il existe une société sous la dénomination de:
LEVHOTEL S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et de supprimer dans les statuts toute mention à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, à compter du 14 mars 2003.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société, de sorte que l'article trois (3) des statuts ont dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises aux-

quelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer le libellé de l'article huit (8) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale. La durée de leur mandat ne peut excéder 6 ans.

Les administrateurs peuvent être répartis en deux catégories, c'est-à-dire la catégorie A et la catégorie B.

Les administrateurs pourront être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'assemblée générale des actionnaires.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de changer le libellé de l'article treize (13) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** La société se trouve engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs, dont chacun relèvera d'une catégorie d'administrateurs différente si plusieurs catégories ont été créées ou la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.»

Septième résolution

L'assemblée accepte de la démission de:

- Madame Yvonne Klopp, fondé de pouvoir principal, née à Luxembourg, le 5 décembre 1945, demeurant à L-1914 Luxembourg, 12, rue Lamartine et

- Madame Sylvie Arend, employée privée, née à Luxembourg, le 29 octobre 1953, demeurant à L-8028 Strassen, 38, rue Mathias Goergen, en tant qu'administrateurs.

Décharge pleine et entière est accordée pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée décide de nommer, en tant qu'administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Pablo Pinero Imbernon dirigeants de sociétés, né à Mula (Espagne), le 4 avril 1941, demeurant Palma de Mallorca, C./Joan Miro, 160 et

- Madame Isabel Garcia Lorca, dirigeants de sociétés, née à Mula (Espagne), le 12 janvier 1949, demeurant Palma de Mallorca, C./Joan Miro, 160.

L'assemblée décide de nommer, en tant qu'administrateurs de catégorie B:

- Madame Rachel Backes, Fondé de Pouvoir Principal, née à Luxembourg, le 2 mai 1952, demeurant au 44, rue du Cimetière, L-3350 Leudelange.

- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en sciences commerciales et consulaires, né à Pétange, le 12 mai 1943, demeurant au 16, rue Eugène Wolff, L-2736 Luxembourg.

- la société S.G.A. SERVICES S.A., établie et ayant son siège au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 76.118.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Mademoiselle la Présidente lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Conde, S. Henryon, C. Rouckert, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 mars 2003, vol. 886, fol. 70, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 mars 2003.

F. Kessler.

(011130.4/219/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

**LEVHOTEL S.A., Société Anonyme,
(anc. BACKAR S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 66.224.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 14 mars 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 mars 2003.

F. Kessler.

(011131.3/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

NOVITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, Réf. LSO-AC00295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(010967.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

BOTANICUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7418 Buschdorf, 30, rue de Helpert.
R. C. Luxembourg B 41.339.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, Réf. LSO-AC04369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour le gérant

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(010968.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

FARVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 73, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 76.419.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2003, Réf. LSO-AC02484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 mars 2003.

Signature.

(010969.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

IERI S.A., INSTITUT EUROPEEN DE RECHERCHES ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 26, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.202.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 25 mars 2003.

Signature.

(010970.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CANISSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.168.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010972.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

ECRE - ELECTRONIC CONTRACTORS REAL ESTATE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 53.732.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010977.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

GIVRE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 69.919.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010985.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CMP, CAPITAL MANAGEMENT PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Luxembourg, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.664.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que la société E-VENTURES CORPORATION, avec siège social à Jasmine Court, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, représentée par son Administrateur Gilles Malhomme, démissionne avec effet au 20 février 2003 de ses fonctions d'administrateur.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03466. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(010988.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CMP, CAPITAL MANAGEMENT PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Luxembourg, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.664.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que la société LE COMITIUM INTERNATIONAL, avec siège social à L-2538 Luxembourg, 3, rue Nicolas Simmer, représentée par son Administrateur-délégué Gilles Malhomme, démissionne avec effet au 20 février 2003 de ses fonctions d'administrateur.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03467. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(010990.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

CMP, CAPITAL MANAGEMENT PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Luxembourg, 295, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.664.

Il résulte d'une lettre adressée à la société que la société KENYON MANAGEMENT S.A., avec siège social à Jasmine Court, 35A Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City, représentée par son Administrateur Gilles Malhomme, démissionne avec effet au 20 février 2003 de ses fonctions d'administrateur.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03465. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(010992.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MAJOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 28.672.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010999.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MAJOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 28.672.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010997.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MAJOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 28.672.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010995.2/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

MAJOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 28.672.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010994.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

GOLFVALDESE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 78.825.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(010987.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

SLIVER CAPITAL INVESTORS N.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 61.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 mars 2003.

P. van Denzen

Administrateur

(011051.3/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

AGATHIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 50.640.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 mars 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

(011052.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

METINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.173.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 mars 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(011053.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ABB ENERGY LEASING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.112.

Le bilan à la Liquidation au 28 décembre 2001, enregistré le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 mars 2003.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Liquidateur

Signatures

(011054.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

INTERFIN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 41.155.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 25 mars 2003.

(011252.3/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Signature.

INVESTINDUSTRIAL 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 78.098.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 mars 2003.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(011055.3/683/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

BELLATRIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.250.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt et un (21) février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Daniel Van Hove, Ingénieur Commercial et de Gestion, né à Bukavu (Congo), le 20 août 1950, demeurant à L-1314 Luxembourg, 6, rue Guillaume Capus.

2.- Madame Beate Van Hove, sans état particulier, née à D-Hamburg, le 6 avril 1954, demeurant à L-1314 Luxembourg, 6, rue Guillaume Capus, déclarant agir avec des fonds qui lui sont propres.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de BELLATRIX INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège de la société pourra être transféré dans tout autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet social le conseil économique et en opérations financières visant l'optimisation économique et financière de la situation patrimoniale et la composition des actifs financiers d'institutions d'intérêts privés ou publiques qu'elles soient nationales, étrangères, étatiques, parastatales ou internationales, de familles ou groupes familiaux et d'organismes de placement collectifs établis principalement dans l'Union Européenne et accessoirement en dehors de celle-ci ainsi que toutes activités se rattachant directement à la profession de conseiller économique, de conseiller en opérations financières, de conseiller d'organismes de placement collectif, ou à celle de conseiller en organisation.

La société pourra notamment prendre des participations dans toutes sociétés exerçant des activités similaires ou complémentaires.

Elle pourra en outre faire toutes opérations civiles, mobilières, immobilières et financières qui se rattachent à cet objet ou qui sont susceptibles d'en faciliter la réalisation.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou connexe qui relèvent directement ou indirectement de son objet social ou qui sont de nature à favoriser son développement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à € 125.000 (cent vingt-cinq mille euros) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de € 100 (cent euros) chacune.

Les actions resteront nominatives. Un registre des actions nominatives sera tenu au siège social de la société.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de € 2.500.000 par la création et l'émission d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de € 100 chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale de actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 21 février 2008, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommée par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés, ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité des membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, telex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois d'avril à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2003. La première assemblée générale se tiendra en 2004.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les 1.250 actions ont été souscrites à raison de 1.249 actions par M. Daniel Van Hove pour un montant de € 124.900, et de 1 action par Mme Beate Van Hove pour un montant de € 100.

Les 1.250 actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de € 125.000 (cent vingt-cinq mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

La preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné qui le reconnaît, par un certificat bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à € 2.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

1) Monsieur Daniel Van Hove, Ingénieur Commercial et de Gestion, né à Bukavu (Congo), le 20 août 1950, demeurant à L-1314 Luxembourg, 6, rue Guillaume Capus;

2) Monsieur Jean Lambert, Maître en Sciences Economiques, né à Luxembourg, le 2 mai 1952, demeurant à L-1357 Luxembourg, 11, rue A. Chevalier;

3) Monsieur André Verdickt, Ingénieur Civil Mécanicien, né à Kinshasa (Congo), le 19 septembre 1954, demeurant à L-2526 Luxembourg, 13, rue Schrobilgen.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur Daniel Van Hove aux fonctions de président du conseil d'administration et administrateur délégué.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaires aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur le premier exercice:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., établie 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à Luxembourg, 207, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connu du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Van Hove, B. Van Hove, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2003, vol. 138S, fol. 25, case 6. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2003.

J. Delvaux.

(011025.3/208/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

NextPharma TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 74.367.

EXTRAIT

En date du 30 juillet 2002, Monsieur Pietro Stefanutti, résidant 21 boulevard du Larvotto, MC-98000 Monaco, a démissionné de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011075.3/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

TAURUS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 40.018.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2003, réf. LSO-AC04815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 28 mars 2003.

TAURUS PARTICIPATIONS S.A.H.

Signatures

(011110.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

VALLET INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.851.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC04440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(011119.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxemburg, 4, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 53.899.

Le bilan au 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

R+V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A.

Signature

(011120.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

T.I.C., TOGETHER INSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.667.

Le domicile de la société anonyme T.I.C., TOGETHER INSURANCE COMPANY S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2003.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03849. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011139.2/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ADEPAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 11.643.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 février 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quart du capital.

Pour la société

ADEPAIM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011145.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

AMARALFIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 55.308.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2002

La FIDUCIAIRE CONTINENTALE, 16, allée Marconi, L-2012 Luxembourg est nommée Commissaire pour examiner la gestion du liquidateur.

L'assemblée de clôture de la liquidation est fixée au 20 décembre 2002.

Pour AMARALFIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011149.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

FORTUNE CHAUSSURES EUROPEENNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 85.315.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 mars 2003.

Signature.

(011253.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

SOPATRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 61.361.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 19 mars 2003.

Signature.

(011254.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

IMMO LEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.012.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05037, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature

Le Conseil d'Administration

(011182.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

IMMO LEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.012.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature

Le Conseil d'Administration

(011186.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

IMMO LEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.012.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature

Le Conseil d'Administration

(011184.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

IMMO LEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.012.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature

Le Conseil d'Administration

(011190.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

IMMO LEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.012.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2003.

Signature

Le Conseil d'Administration

(011189.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

MIDDLELAND ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 62.120.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le dix-sept mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ARCOBALENO N.V., R. C. Curaçao N° 49465 (0), une société avec siège social au 62, De Ruijterkade, Curaçao, Antilles Néerlandaises,

ici représentée par Mademoiselle Sonia Garcia, employée privée, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Leiderdorp, le 9 décembre 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme MIDDLELAND ESTATE INVESTMENTS S.A., R. C. Luxembourg B N° 62.120, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 177 du 25 mars 1998.

Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par des résolutions prises par une assemblée extraordinaire sous seing privé en date du 23 janvier 2002, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1047 du 9 juillet 2002.

- Le capital social est actuellement fixé à soixante-dix-sept mille quatre cent soixante-huit euros cinquante-trois cents (EUR 77.468,53), représenté par cent cinquante (150) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante affirme en sa qualité de liquidateur de la Société que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions au porteur numérotés 1 à 2 lesquels ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société MIDDLELAND ESTATE INVESTMENTS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Garcia, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, vol. 16CS, fol. 85, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(011171.3/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

NICHIDO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 25.701.

The balance sheet as per December 31st, 2002, registered in Luxembourg on March 27, 2003, réf. LSO-AC05025.

Has been deposited at the record office of the Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg on March 28, 2003.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, March 27, 2003.

Signature.

(011179.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

PRAETOR INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.578.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

F. Waltzing / C. Bouillon

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(011175.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

DEMAG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 226.750.000,- EUR.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 88.342.

EXTRAIT

Par résolution écrite en date du 14 février 2003, les associés ont:

- accepté la démission de Madame Silke Scheiber du Conseil de Gérance de la Société;
 - nommé Monsieur Roger Carr en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société;
- de sorte que le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- Johannes Huth, né le 27 mai 1960 à Heidelberg en Allemagne, investisseur, avec adresse professionnelle à c/o KOHLBERG, KRAVIS ROBERTS & CO. Ltd Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD: membre KKR du Conseil («KKR Board Member»), président.

- Reinhard Gorenflos, né le 30 juillet 1961 à Bangkok en Thaïlande, investisseur, avec adresse professionnelle à c/o KOHLBERG, KRAVIS ROBERTS & CO. Ltd Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD: membre KKR du Conseil («KKR Board Member»).

- Oliver Haarmann, né le 15 septembre 1967 à Dusseldorf en Allemagne, investisseur, avec adresse professionnelle à c/o KOHLBERG, KRAVIS ROBERTS & CO. Ltd Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD: membre KKR du Conseil («KKR Board Member»).

- Roger Carr, né le 22 décembre 1946 à Nottingham en Angleterre, avec adresse professionnelle à c/o KOHLBERG, KRAVIS ROBERTS & CO. Ltd. Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD: membre KKR du Conseil («KKR Board Member»).

- Edward N. Gilhuly, né le 18 octobre 1959 à Stamford, Connecticut aux Etats-Unis, investisseur, avec adresse professionnelle à c/o KOHLBERG, KRAVIS ROBERTS & CO. Ltd. Stirling Square, 7 Carlton Gardens, Londres SW1Y 5AD: membre KKR du Conseil («KKR Board Member»).

- Burkhard Ischler, né le 20 mai 1962 à Bochum en Allemagne, directeur, avec adresse professionnelle à c/o SIEMENS AG, Wittelsbacherplatz 2, D-8033 München, Allemagne: membre SIEMENS du Conseil («SIEMENS Board Member»).

Par résolution en date du 14 février 2003, le Conseil de Gérance de la Société a:

- modifié le siège social de la Société qui sera désormais au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg;
- constitué un Comité Exécutif conformément à l'article 18 des statuts de la Société, composé des Membres Exécutifs du Conseil désignés par le Conseil de Gérance et d'autres membres ne devant pas nécessairement être des membres du Conseil de Gérance;

- désigné les membres du Conseil de Gérance, Messieurs Johannes Huth et Reinhard Gorenflos, comme «Membre Exécutif du Conseil» et en conséquence, conformément aux statuts de la Société, nommé Messieurs Johannes Huth et Reinhard Gorenflos, Membres Exécutifs du Conseil au Comité Exécutif;

- nommé Monsieur Horst Heidsieck (né le 16 juillet 1947 à Luebbecke en Allemagne), dont l'adresse professionnelle est au 59, rue de Rollingergrund à L-2440 Luxembourg, comme Président du Comité Exécutif et Chief Executive Officer;

- délégué au Comité Exécutif tous les pouvoirs de gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société dans la gestion journalière;

- décidé qu'en plus des pouvoirs de signature prévus par l'article 20 des statuts, les pouvoirs de signature suivants sont délégués:

* dans les limites fixées par le règlement intérieur du Comité Exécutif, le Chief Executive Officer et les Membres Exécutifs peuvent chacun signer seul et valablement engager la Société pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière de la Société;

* concernant les affaires excédant la gestion journalière de la Société, mais que le Comité Exécutif peut traiter en vertu de son règlement intérieur, le Chief Executive Officer et les Membres Exécutifs peuvent chacun signer seul et valablement engager la Société;

* lorsque le Comité Exécutif est chargé de l'exécution des décisions du Conseil de Gérance, le Chief Executive Officer et les membres du Comité Exécutif peuvent chacun signer seul et valablement engager la Société.

Conformément à l'article 20 des statuts, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Membres du Conseil de Gérance, dont l'un devra toujours être un Membre KKR du Conseil de Gérance de la Société ou par la signature

conjointe ou individuelle de la ou des personnes à laquelle ou auxquelles ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance.

Pour publication
DEMAG HOLDING, S.à r.l.
R. Gorenflos

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04964. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011164.3/260/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

JOHN DEERE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1016 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.466.

In the year two thousand and three, the twelfth day of March at 3.30 p.m.
Before Us, Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

there appeared for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of JOHN DEERE FINANCE S.A. (the Company), a société anonyme incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-1016 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 88.466. The Company has been incorporated pursuant to a deed of Mr Jean Seckler, notary residing in Junglister (Luxembourg), acting in replacement of Mr Joseph Elvinger, prenamed, on 16 July 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (Official Gazette) C - N° 1430 of 3 October 2002. The articles of association of the Company have been amended on 24 July 2002 pursuant to a deed of Mr Joseph Elvinger, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 1484 of 15 October 2002 and on 11 December 2002 pursuant to a deed of same notary not yet published the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by M^e Nina Togouna, lawyer, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium and the Meeting appoints as Scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange, France. (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The proxies from the shareholders represented at the Meeting after having been signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that 500,000 (five hundred thousand) shares with a par value of € 10 (ten Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company of € 5,000,000 (five million Euro) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by all the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of € 5,000,000 (five million Euro) in order to bring the share capital from its present amount of € 5,000,000 (five million Euro) to € 10,000,000 (ten million Euro) and issue of 500,000 (five hundred thousand) new shares having a nominal value of € 10 (ten Euro) each;
3. Waiver by Mr James Alan Israel of his preferential subscription right;
4. Subscription and full payment of the share capital increase specified under 2. above;
5. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company to reflect the above mentioned changes;
6. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above mentioned changes with power and authority to any lawyer or employee of BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and
7. Miscellaneous.

The facts exposed are recognised as accurate by the Meeting, and after deliberation, the Meeting unanimously takes the following resolutions.

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders being represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been made available to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to (i) to increase the share capital of the Company by an amount of € 5,000,000 (five million Euro) in order to bring the share capital from its present amount of € 5,000,000 (five million Euro) to € 10,000,000 (ten million Euro) and (ii) to issue 500,000 (five hundred thousand) new shares having a nominal value of € 10 (ten Euro) each.

Third resolution

The Meeting resolves to note that Mr James Alan Israel, in his capacity of shareholder of the Company, has waived his preferential subscription right in respect of the present share capital increase.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept the subscription and payment of the newly issued shares as follows:

Subscription - Payment

JOHN DEERE CAPITAL CORPORATION, a company organised under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at 1, East First Street, Reno, Washoe County, Nevada 89501, USA, in its capacity of shareholder of the Company, hereby represented by (name), (occupation), residing in (place of residence), by virtue of a proxy given in Johnston, Iowa, USA, on 8 March 2003, has declared to (i) subscribe to 500,000 (five hundred thousand) newly issued shares and (ii) fully pay them up by a contribution in cash consisting of a payment in an amount of € 5,000,000 (five million Euro) to be allocated to the share capital account of the Company.

Evidence of such payment has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Following the increase of the share capital of the Company, the shareholding of the Company is as of now as follows:

- JOHN DEERE CAPITAL CORPORATION	999,999 shares
- Mr James Alan Israel	1 share
Total:	1,000,000 shares

Fifth resolution

As a consequence of the second Resolution, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company and which will henceforth read as follows:

«Art. 5. Share Capital.

5.1. The subscribed and paid up capital of the Company is set at ten million Euro (€10,000,000) represented by one million (1,000,000) shares with a par value of ten Euro (€ 10) each.»

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and appoints any lawyer or employee of BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY to make the required amendments in the share register of the Company.

Estimate of costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately € 103,000 (one hundred and three thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le douze mars, à quinze heures trente.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

ont comparu pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de JOHN DEERE FINANCE S.A. (la Société), une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 5, rue Eugène Ruppert, B. P. 1685, L-1016 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.466. La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister (Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, sus-mentionné, le 16 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, - N° 1430 du 3 octobre 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés le 24 juillet 2002 suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, sus-mentionné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, - N° 1484 du 15 octobre 2002 et 11 décembre 2003 par un acte du même notaire non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Nina Togouna, avocate, demeurant à Luxembourg, qui a désigné Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, comme Secrétaire.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France. (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur formant ensemble le Bureau).

Les procurations des actionnaires représentés à l'Assemblée après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec l'acte auprès des autorités compétentes.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président a exposé et a prié le notaire d'acter:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence établie et signée par les membres du Bureau que 500.000 (cinq cent mille) actions ayant une valeur nominale de €10 (dix Euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société s'élevant à € 5.000.000 (cinq millions d'Euro) sont dûment représentées à l'Assemblée qui est dès lors valablement constituée et peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour, tels que mentionnés ci-après, et ce, sans convocation

préalable, les actionnaires représentés à l'Assemblée ayant accepté de tenir l'Assemblée après examen de l'ordre du jour.

La liste de présence qui a été signée par l'ensemble des actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour y être soumise avec les procurations aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de € 5.000.000 (cinq millions d'Euro) afin de porter le capital social de son montant actuel de € 5.000.000 (cinq millions d'Euro) à € 10.000.000 (dix millions d'Euro) et émission de 500.000 (cinq cent mille) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de € 10 (dix Euro) chacune;
3. Renonciation par M. James Alan Israel à son droit préférentiel de souscription;
4. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 2. ci-dessus;
5. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter la modification du capital social mentionnée ci-dessus;
6. Modification du registre des actionnaires de la Société afin d'y intégrer la modification mentionnée ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tous avocats et/ou employés de BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY pour procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société;
7. Divers.

Les faits exposés ayant été déclarés exacts par l'Assemblée, celle-ci, après délibération, passe les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se reconnaissant comme dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide (i) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de € 5.000.000 (cinq millions d'Euro) afin de porter le capital social de son montant actuel de € 5.000.000 (cinq millions d'Euro) à € 10.000.000 (dix millions d'Euro) et (ii) d'émettre 500.000 (cinq cent mille) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de € 10 (dix Euro) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée a constaté que Monsieur James Alan Israel, en sa capacité d'actionnaire de la Société, a renoncé à son droit préférentiel de souscription concernant la présente augmentation de capital.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter que les nouvelles actions de la Société soient souscrites et libérées comme suit:

Souscription - Libération

JOHN DEERE CAPITAL CORPORATION, une société organisée selon les lois de l'Etat du Delaware (USA), ayant son siège social au 1, East First Street, Reno, Washoe County, Nevada 89501, USA, en sa capacité d'actionnaire, ici représentée par Nina Togouna, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Johnston, Iowa, USA, le 8 mars 2003, déclare (i) souscrire les 500.000 (cinq cent mille) actions nouvellement émises et (ii) les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de € 5.000.000 (cinq millions d'Euro) à affecter sur le compte capital social de la Société.

La preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat de libération.

Suite à l'augmentation du capital social, l'actionariat de la Société se compose désormais comme suit:

- JOHN DEERE CAPITAL CORPORATION	999.999 actions
- James Alan Israel	1 action
Total:	1.000.000 actions

Cinquième résolution

En conséquence de la deuxième Résolution, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit et libéré de la Société est fixé à dix millions d'Euro (€ 10.000.000) représenté par 1 million (1.000.000) actions ayant une valeur nominale de dix Euro (€ 10) chacune.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y intégrer le changement mentionné ci-dessus et de nommer tout avocat ou employé de BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY pour exécuter, au nom de la Société, les modifications nécessaires dans le registre des actions de la Société.

Frais

Le montant des frais relatifs au présent acte est estimé à environ cent trois mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergence entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du Bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, N. Togouna, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, vol. 17CS, fol. 23, case 11. – Reçu 50.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2003.

J. Elvinger.

(011231.5/211/185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

JOHN DEERE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1016 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.466.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(011232.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ADVANCE CAPITAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 64.288.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC04968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

F. Waltzing / C. Hagen De Mulder

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(011172.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

TA ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 26.745.

Monsieur Romain Gaasch réitère sa démission du conseil d'administration de TA ASSOCIATES par courrier en décembre 1998.

Senningen, le 21 mars 2003.

R. Gaasch.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05280. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011235.2/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

SHANTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 33.624.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 mai 1999

Le bénéfice total de l'exercice au 31 décembre 1998 s'élevant à CAD 62.490,80 est entièrement reporté à nouveau.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clémency, venant à échéance lors de cette Assemblée est renouvelé pour une nouvelle période de 1 an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

Extrait sincère et conforme

SHANTAR HOLDING S.A.

A. Angelsberg / N. Lang

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011259.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

THOMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 7, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.011.

In the year two thousand and three, on the sixth day of March.
Before us Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of THOMSON INTERNATIONAL S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, 7, boulevard Royal (R.C. Luxembourg B 79.011), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on November 17, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 423 of 8th June 2001. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on October 31, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1802 of 19th December 2002.

The meeting was opened at 4.30 p.m. with Mr Jacques Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Stefan Focas, employee, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Gregor Dalrymple, company director, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1.- To convert, effective January 1, 2003, the capital of the Corporation presently expressed in United States dollars (USD) to Pound Sterling (£) by applying to that conversion an exchange rate of Pound Sterling one (£ 1)=United States dollars one point six one zero five (USD 1.6105). To set the capital of the Corporation at five million three hundred and thirty-one thousand nine hundred fifty point zero eight Pound Sterling (£ 5,331,950.08) divided into one million two hundred and sixty-seven thousand four hundred and forty-one (1,267,441) Class A Non Voting Preference Shares, eight hundred and nineteen thousand nine hundred (819,900) Class B Voting Preference Shares and three million two hundred and seventy-nine thousand six hundred (3,279,600) Ordinary Shares with a par value of zero point nine nine three four eight zero two eight six Pound Sterling (£ 0.993480286) per share.

2.- To increase the Corporation's capital by an amount of thirty-four thousand nine hundred and ninety point ninety-two Pound Sterling (£ 34,990.92) so as to raise it from five million three hundred and thirty-one thousand nine hundred and fifty point zero eight Pound Sterling (£ 5,331,950.08) to five million three hundred and sixty-six thousand nine hundred and forty-one Pound Sterling (£ 5,366,941.00) by incorporating into the said capital an identical amount drawn from the legal reserve account without altering the total number of shares of the three classes.

3.- To amend article 5 A of the Corporation's Articles of Association so as to reflect the resolutions to be adopted pursuant to items 1 and 2 of the Agenda.

4.- To amend article 6 of the Corporation's Articles of Association by deleting paragraphs two, three and four of that article.

5.- To amend article 10 of the Corporation's Articles of Association.

6.- To transact any other business

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to convert, effective January 1, 2003, the capital of the Corporation presently expressed in United States dollars (USD) to Pound Sterling (£) by applying to that conversion an exchange rate of one Pound Sterling (£ 1)=one point six one zero five United States dollars (USD 1.6105).

The general meeting further resolves to set the capital of the Corporation at five million three hundred and thirty-one thousand nine hundred and fifty point zero eight Pound Sterling (£ 5,331,950.08) divided into one million two hundred and sixty-seven thousand four hundred and forty-one (1,267,441) Class A Non Voting Preference Shares, eight hundred and nineteen thousand nine hundred (819,900) Class B Voting Preference Shares and three million two hundred and seventy-nine thousand six hundred (3,279,600) Ordinary Shares with a par value of zero point nine nine three four eight zero two eight six Pound Sterling (£ 0.993480286) per share.

Second resolution

The general meeting resolves to increase the Corporation's capital by an amount of thirty-four thousand nine hundred and ninety point ninety-two Pound Sterling (£ 34,990.92) so as to raise it from five million three hundred and thirty-one thousand nine hundred and fifty point zero eight Pound Sterling (£ 5,331,950.08) to five million three hundred and sixty-six thousand nine hundred and forty-one Pound Sterling (£ 5,366,941.00) by incorporating into the said capital an identical amount drawn from the legal reserve account without altering the total number of shares of the three classes.

The existence of such a legal reserve account has been proved to the undersigned notary by the balance of the corporation dated 31st December 2002, which remains attached hereto.

Third resolution

The general meeting resolves to fix the par value of the shares of the three classes at one Pound Sterling (£ 1).

Fourth resolution

The general meeting resolves to amend article 5 A of the Corporation's Articles of Association so as to reflect the foregoing resolutions.

Consequently, the first paragraph of article 5 A will, effective January 1, 2003, read as follows:

«The subscribed capital of the Corporation is set at five million three hundred and sixty-six thousand nine hundred and forty-one Pound Sterling (£ 5,366,941.00) divided into one million two hundred and sixty-seven thousand four hundred and forty-one (1,267,441) Class A Non Voting Preference Shares, eight hundred and nineteen thousand nine hundred (819,900) Class B Voting Preference Shares and three million two hundred and seventy-nine thousand six hundred (3,279,600) Ordinary Shares with a par value of one Pound Sterling (£ 1.00) per share.»

Fifth resolution

The general meeting resolves to amend article 6 of the Corporation's Articles of Association by deleting paragraphs two, three and four of that article.

Sixth resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article 6 of the Articles of Association reads as follows:

«The capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.»

Seventh resolution

The general meeting resolves to amend article 10 of the Corporation's Articles of Association which from now on will read as follows:

«Art. 10. Procedures of meetings of the board.

The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or by two directors at the place indicated in the notice of the meeting. In order to be valid all meetings of the board of directors shall be held at a place within Luxembourg.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors shall appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent by letter or by fax of each director. Separate notices shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least four directors are present at a meeting of the board of directors. A director prevented from attending a meeting of the board of directors may not appoint another director to represent him.

A meeting of the board of directors can also be held by telephone or video-conference or by any other equivalent technical means, and for purposes of paragraph 2 of this article such a meeting is held in Luxembourg if and only if a majority of the participants at the meeting are physically present within Luxembourg.

Decisions of the board of directors shall be taken by a majority of the votes of the directors participating in the meeting.

Circular resolutions of the board of directors shall be validly taken if approved in writing by all the directors. Such approval may be in a single document or in several separate documents.

In the event that any director or officer of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote on such transactions, and such director's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be born by the company as a result of the present deed, are estimated at EUR 1,700.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Follows the French translation:

L'an deux mille trois, le six mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme THOMSON INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 7, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 79.011, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 423 du 8 juin 2001 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1802 du 19 décembre 2002.

L'Assemblée est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Jacques Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Stefan Focas, employé, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gregor Dalrymple, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Conversion, avec effet au 1^{er} janvier 2003, du capital de la société actuellement exprimé en dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) en Livres Sterling (£) en appliquant le taux de change d'une Livre Sterling (£ 1)=un virgule six un zéro cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,6105). Fixation du capital de la société à cinq millions trois cent trente et un mille neuf cent cinquante virgule zéro huit Livres Sterling (£ 5.331.950,08) divisé en un million deux cent soixante-sept mille quatre cent quarante et une (1.267.441) actions privilégiées de la catégorie A sans droit de vote, huit cent dix-neuf mille neuf cents (819.900) actions privilégiées de la catégorie B avec droit de vote et trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cents (3.279.600) actions ordinaires d'une valeur nominale de zéro virgule neuf neuf trois quatre huit zéro deux huit six Livres Sterling (£ 0,993480286) par action.

2.- Augmentation du capital social à concurrence de trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix virgule quatre-vingt-douze Livres Sterling (£ 34.990,92) pour le porter de cinq millions trois cent trente et un mille neuf cent cinquante virgule zéro huit Livres Sterling (£ 5.331.950,08) à cinq millions trois cent soixante-six mille neuf cent quarante et une Livres Sterling (£ 5.366.941,00) par l'incorporation au capital d'un montant identique prélevé sur le poste «réserve légale» sans modification du nombre total d'actions des trois classes.

3.- Modification de l'article 5 A des statuts afin de refléter les résolutions adoptées sous les points 1 et 2 de l'ordre du jour.

4.- Modification de l'article 6 des statuts par la suppression des paragraphes deux, trois et quatre de cet article.

5.- Modification de l'article 10 des statuts.

6.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2003, le capital de la société actuellement exprimé en dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD) en Livres Sterling (£) en appliquant le taux de change d'une Livre Sterling (£ 1)=un virgule six un zéro cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1,6105).

L'Assemblée décide de fixer le capital de la société à cinq millions trois cent trente et un mille neuf cent cinquante virgule zéro huit Livres Sterling (£ 5.331.950,08) divisé en un million deux cent soixante-sept mille quatre cent quarante et une (1.267.441) actions privilégiées de la catégorie A sans droit de vote, huit cent dix-neuf mille neuf cents (819.900) actions privilégiées de la catégorie B avec droit de vote et trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cents (3.279.600) actions ordinaires d'une valeur nominale de zéro virgule neuf neuf trois quatre huit zéro deux huit six Livres Sterling (£ 0,993480286) par action.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trente-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix virgule quatre-vingt-douze Livres Sterling (£ 34.990,92) pour le porter de cinq millions trois cent trente et un mille neuf cent cinquante virgule zéro huit Livres Sterling (£ 5.331.950,08) à cinq millions trois cent soixante-six mille neuf cent quarante et une Livres Sterling (£ 5.366.941,00) par incorporation au capital d'un montant identique prélevé sur le poste «réserve légale» sans modification du nombre total des actions des trois classes.

Il est justifié au notaire soussigné de l'existence d'un tel poste «réserve légale» par le bilan de la société au 31 décembre 2002, qui restera annexé aux présentes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions des trois classes à une Livre Sterling (£ 1).

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 5A des statuts afin de refléter les résolutions précédentes.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5A a la teneur suivante, avec effet au 1^{er} janvier 2003:

«Le capital souscrit de la Société est fixé à cinq millions trois cent soixante-six mille neuf cent quarante et une Livres Sterling (£ 5.366.941,00) divisé en un million deux cent soixante-sept mille quatre cent quarante et une (1.267.441) actions privilégiées de la catégorie A sans droit de vote, huit cent dix-neuf mille neuf cents (819.900) actions privilégiées de la catégorie B avec droit de vote et trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cents (3.279.600) actions ordinaires d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£ 1) par action.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article six des statuts en supprimant les paragraphes deux, trois et quatre de cet article.

Sixième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions requises en matière de modifications de statuts, conformément à l'article 18 ci-après.»

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 10 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que les assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Pour être valable, toutes les réunions du conseil d'administration seront tenues dans un endroit au Luxembourg.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité présente un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par lettre ou fax de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si quatre des administrateurs sont présents à la réunion du conseil d'administration. Un administrateur empêché d'assister à une réunion du conseil d'administration ne peut pas nommer un autre administrateur pour le représenter.

Une réunion du conseil d'administration peut aussi être tenue par téléphone ou vidéo-conférence ou par tout autre moyen technique équivalent, et par application du paragraphe deux de cet article, une telle réunion est tenue au Luxembourg si et seulement si la majorité des participants à la réunion sont physiquement présents au Luxembourg.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des administrateurs participants à la réunion.

Des résolutions du conseil d'administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés.

Au cas où un administrateur ou directeur aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur ou fondé de pouvoir ou employé de l'autre partie contractante) cet administrateur ou fondé de pouvoirs devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur à la prochaine assemblée des actionnaires.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué à la somme de EUR 1.700,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Loesch, S. Focas, G. Dalrymple, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, vol. 138S, fol. 37, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

F. Baden.

(011255.5/200/259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

THOMSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.011.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(011256.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ALSGARD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 64.290.

L'an deux mille trois, le dix-huit février.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Jan Van Geet, employé, demeurant à Horakova 678, 51301 Semily I, (République Tchèque), ici représenté par Mademoiselle Francine Moniot, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Horakova le 17 février 2003, laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée ALSGARD, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 532 du 21 juillet 1998 et inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 64.290.

Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Lequel comparant représentant l'intégralité du capital social, déclare prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'adopter l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de la société à responsabilité limitée ALSGARD, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de convertir, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, le capital souscrit de la société de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) en euros, au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (40,3399) francs luxembourgeois pour un (1) euro, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, de sorte que le capital social sera fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-sept cents (12.394,67 EUR), représenté par cinq cent (500) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-huit cents (24,78 EUR) chacune.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la société, sans émission d'actions nouvelles, par incorporation d'une partie de la réserve légale, d'un montant de cent cinq euros trente-trois cents (105,33 EUR) pour le porter au montant arrondi de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Quatrième résolution

L'associé unique décide, suite aux résolutions précédemment prises, de modifier l'article 5 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: F. Moniot, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 26 février 2003, vol. 466, fol. 60, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 mars 2003.

A. Lentz.

(011237.4/221/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ALSGARD, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 64.290.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 mars 2003.

A. Lentz.

(011238.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ITOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbruck.

R. C. Luxembourg B 36.126.

Monsieur Romain Gaasch réitère sa démission du conseil d'administration de ITOC S.A. par courrier en décembre 1998.

Senningen, le 21 mars 2003.

R. Gaasch.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05278. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011236.2/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

RCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 16, rue de la Boucherie.

R. C. Luxembourg B 60.338.

Le soussigné Muller Harmannus demeurant à 46, op der Gell L-5754 démissionne par la présente de son poste de gérant de la société RCH, S.à r.l. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 octobre 2000.

H. Muller.

Bon pour accord

CAFE BAR SODAZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2003, réf. LSO-AC05301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011239.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

ZENTO HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.264.

Il est porté à la connaissance de tiers que:

- le domicile de ZENTO HOLDING S.A. avec siège social à Luxembourg, 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 69.264 est dénoncé avec effet immédiat;

- Messieurs Jean Quintus, André Angelsberg et Claude Hoffmann ont démissionné de leur mandat d'Administrateur de la société avec effet immédiat;

- V.O. CONSULTING LUX S.A., a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 février 2003.

FIDUPAR

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011263.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

TELIA NETWORKS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.
R. C. Luxembourg B 73.909.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme, TELIA NETWORKS LUXEMBOURG S.A., tenue à Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg le 20 mars 2003 que en unanimité:

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000.

- Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000.

- Présentation et approbation des bilans et comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2000.

- Affectation du résultat.

- Décharge est donnée aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

- Divers.

Pour extrait conforme

Pour la société

RESOURCE REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011218.2/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

TELIA NETWORKS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière.
R. C. Luxembourg B 73.909.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme, TELIA NETWORKS LUXEMBOURG S.A., tenue à Luxembourg, 2, rue Auguste Lumière, L-1950 Luxembourg le 21 mars 2003 que en unanimité:

- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

- Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

- Présentation et approbation des bilans et comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2001.

- Affectation du résultat.

- Décharge est donnée aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

- Divers.

Pour extrait conforme

Pour la société

RESOURCE REVISION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04234. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011220.2/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT FONCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 91.742.

—
Réunion du Conseil d'Administration du 4 février 2003

Le Conseil d'Administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires, nomme Monsieur Giancarlo Codoni, économiste, avec adresse professionnelle à CH-6901 Lugano, 1, Riva Albertolli comme administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle.

G. Codoni / B. Donati / T. Schmit

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011248.3/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

BK CONSULTING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 86, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 76.781.

L'an deux mille trois, le six mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BK CONSULTING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 3, route de Thionville, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 76.781, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 839 du 16 novembre 2000.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures sous la présidence de Monsieur Robert Vojak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Annie Marechal, employée privée, demeurant à Schiffange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Waucquez, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification du deuxième alinéa du premier article des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

2.- Transfert du siège social de la société du 3, route de Thionville, L-2611 Luxembourg à 86, rue Victor Hugo, L-4141 Esch-sur-Alzette.

3.- Modification du premier alinéa de l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit la signature conjointe d'un administrateur et de l'administrateur-délégué.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-2611 Luxembourg, 3, route de Thionville à L-4141 Esch-sur-Alzette, 86, rue Victor Hugo.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le deuxième alinéa de l'article premier et l'article 11 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Esch-sur-Alzette indiqué dans l'avis de convocation, le premier mardi du mois de mai à neuf heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article six des statuts relatif à l'engagement de la société comme suit:

«**Art. 6. Premier alinéa.** La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe d'un administrateur et de l'administrateur-délégué.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Vojak, A. Marechal, C. Waucquez, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, vol. 138S, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

F. Baden.

(011246.5/200/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

BK CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 86, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 76.781.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(011249.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

DALSTONE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.735.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue à 19.00 heures le 2 juillet 2001*

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions:

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.
 2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 32.920,95 EUR.
 3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. L'assemblée générale informe les actionnaires que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prend fin à l'assemblée générale de chaque année et qu'ils sont rééligibles.
 5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 20.15 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01864. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(011355.3/766/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2003.

LAREXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 45.788.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 mars 2003.

Signature.

(011258.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.
